

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 02/09/2022
Reçu en préfecture le 02/09/2022
Affiché le 
ID : 080-218006609-20220901-DEL_03_010922-DE

Séance du 1^{er} septembre 2022

Délib. n° 03/010922

L'An deux mil vingt deux, le premier septembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présent(s) : 10

Pouvoir(s) : 1

Date de convocation :

29/08/2022

Secrétaire de séance :

Renaud LABRUYERE

Etaient présents :

Mr Joël BELLARD	Mr Renaud LABRUYERE	Mr Pierre LEPOIX
Mr Julien BURLAT	Mr Arnaud BIGOT	Mr Maxime DEVAUX
Mme Mylène LESTURGEZ	Mme Vanessa LECAT	Mme Brigitte GRIMAUX
Mme Brigitte GRIFFON		

Absent(s) excusé(s) : Mme France SZAREK

Pouvoir(s) : Mme France SZAREK à Mme Brigitte GRIMAUX

Objet : **Préemption sur la vente d'une parcelle se trouvant sur la
commune**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de faire valoir son droit de préemption sur la vente de la parcelle AC 128, sise 30 rue du Canton des Vignes, permettant ainsi de créer un espace culturel ou sportif.

Le conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE, par 10 voix contre et 1 abstention :

- de ne pas adopter la proposition de Monsieur le Maire,

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

